

A l'attention de Mesdames et Messieurs
les Délégués titulaires du Pays d'Auray

Auray, le 3 novembre 2023

Réf : PLR/EM/FLL/ST/LD/2023-116

Objet : Convocation au Comité syndical

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion du Comité Syndical du Pays d'Auray qui se tiendra le :

Vendredi 10 novembre 2023 à 8 h 30
Centre culturel,
2 rue Curie à Saint-Pierre Quiberon.

L'ordre du jour est le suivant :

I	APPEL NOMINAL
II	SECRETAIRE DE SEANCE - DESIGNATION
III	PROCES-VERBAL DE SEANCE – APPROBATION
IV	FINANCES – DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET
V	FINANCES – ADOPTION DU REFERENTIEL M57 AU 1ER JANVIER 2024
VI	FINANCES – DUREES D'AMORTISSEMENTS M57
VII	FINANCES – ADOPTION D'UN REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER M57
VIII	FINANCES – AUTORISATION DE LIQUIDER, MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2024
IX	RESSOURCES HUMAINES – INSTAURATION DU FORFAIT MOBILITES DURABLES
X	PROGRAMME FEAMPA 2022-2027 – DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ANIMATION-GESTION DU PROGRAMME DLAL FEAMPA POUR LA PÉRIODE 2022-2023
XI	ACTE D'ENGAGEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU BIEN « LES MEGALITHES DE CARNAC ET DES RIVES DU MORBIHAN » POUR UNE INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Vous trouverez, ci-joint, la note de synthèse de la séance, ainsi que ses différentes annexes.

Cette réunion étant soumise aux règles du quorum, je vous saurais gré de bien vouloir, en cas d'absence, contacter l'un de vos suppléants et lui transmettre l'ensemble des documents joints à la présente convocation.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en mes cordiales salutations.

Le Président,

Philippe LE RAY

